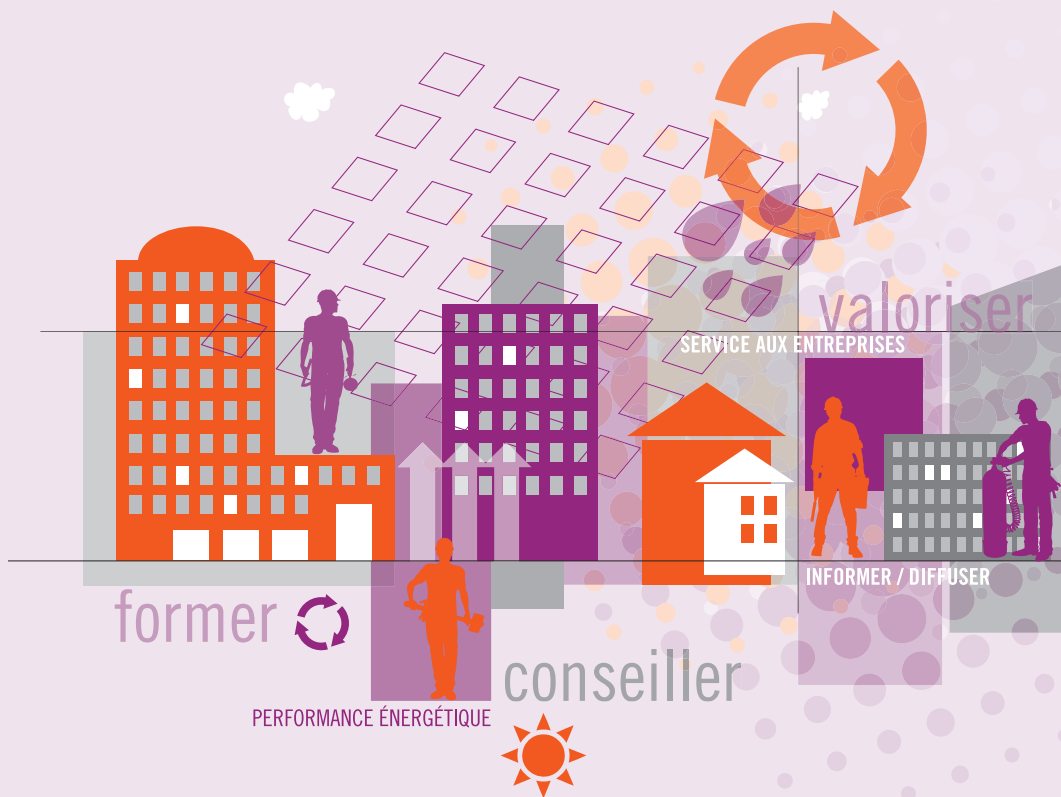


LA FRANCHE-COMTÉ, UNE RÉGION GRANDE PAR SES TALENTS

Mobiliser et accompagner  
les acteurs du bâtiment

[www.pole-energie-franche-comte.fr](http://www.pole-energie-franche-comte.fr)



Le Pôle énergie s'engage auprès  
des professionnels du bâtiment !





Le premier objectif du Grenelle de l'Environnement est de diminuer fortement la consommation énergétique dans le secteur du « bâtiment ». Un certain nombre de mesures ont donc déjà vu le jour. La révolution annoncée du bâtiment est en marche !

Le Pôle énergie Franche-Comté a été créé en 2009 par la Région Franche-Comté. Il est soutenu par l'ADEME, en partenariat avec la Communauté de communes du Pays d'Héricourt, la Ville d'Héricourt et le Lycée Aragon.

Véritable outil au service des acteurs du bâtiment, le Pôle énergie contribue ainsi à la réduction des consommations énergétiques de ce secteur.

Appui à l'ingénierie de formation, innovation, conseils techniques, veille réglementaire, valorisation des professionnels et des formateurs, centre de ressources techniques... autant de services indispensables à la montée en compétences des acteurs du bâtiment.

Une maison « à énergie positive », dont les travaux débuteront fin 2011, sera construite par la Région Franche-Comté avec la participation financière du Conseil général de la Haute-Saône. Le terrain sera mis à disposition par la Ville d'Héricourt. Cette construction permettra au Pôle énergie de proposer aux différents acteurs du bâtiment un véritable espace de démonstration et de formation. Un service global à la hauteur de ce nouvel enjeu.

**Martine Péquignot**  
Présidente du Pôle énergie Franche-Comté

## VERS UNE OBLIGATION DE RÉSULTATS...

Aujourd'hui, le Grenelle de l'Environnement fait son chemin et ne cesse de bouleverser les habitudes françaises. Le secteur du bâtiment est au cœur de cette réforme.

Avec la nouvelle réglementation thermique 2012 du bâtiment, toutes les constructions (logements et certains ouvrages tertiaires) devront respecter les normes d'un bâtiment basse consommation.

En 2020, les constructions devront être à « énergie positive », c'est-à-dire produire plus d'énergie qu'elles n'en consomment.

Le bâtiment ancien, quant à lui, représente l'essentiel de l'enjeu. Il est au centre des préoccupations nationales et régionales qui visent à améliorer l'étiquette énergétique de l'existant.

Autant dire que nous ne sommes qu'aux prémices des objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement et qu'il reste encore beaucoup à faire...



**Le Pôle énergie Franche-Comté : Accompagner les acteurs du bâtiment et de la formation pour réussir l'adaptation rendue nécessaire par ces nouveaux enjeux énergétiques.**

### La Franche-Comté se veut ambitieuse et relève le défi !

La région Franche-Comté a su anticiper les évolutions réglementaires en proposant 2 projets ambitieux : l'élaboration du programme Effilogis en partenariat avec l'ADEME et la création, dans le cadre du Contrat de projets Etat-Région 2007-2013, du Pôle énergie Franche-Comté à Héricourt.

Le programme Effilogis, qui a vu le jour en 2006, est un dispositif d'aides financières et d'accompagnement qui permet d'encourager les particuliers, bailleurs sociaux et collectivités à s'investir dans l'efficacité énergétique des bâtiments, et ainsi à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le Pôle énergie Franche-Comté vient compléter ce programme et s'engage auprès des professionnels du bâtiment.

Le Pôle énergie Franche-Comté, installé dans les locaux du lycée Aragon, est une régie régionale dont la principale mission est de guider et d'informer l'ensemble des professionnels du bâtiment et leur permettre de réussir à s'inscrire dans cette mutation énergétique. En Franche-Comté, ce sont 30 000 professionnels et près de 70 organismes de formation qui sont directement concernés par l'efficacité énergétique. D'ici 2013, 2500 emplois devraient être créés ou maintenus afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaires.

### Pour qui ?

Le Pôle énergie est au service de tous les acteurs du bâtiment et de l'efficacité énergétique :

- Professionnels du bâtiment (entreprises, artisans, maîtres d'œuvre...).
- Formateurs et organismes de formation.
- Futurs professionnels (lycéens, étudiants...).

Mais aussi :

- Associations.
- Collectivités...

# CONSEILLER : un service réservé aux professionnels du bâtiment



Avec les nouvelles exigences législatives et réglementaires à venir dans le domaine de la maîtrise de l'énergie, de nombreux professionnels ont besoin d'appui et d'accompagnement pour aborder sereinement cette révolution du bâtiment.

Afin d'accompagner les entreprises franc-comtoises à intégrer ces nouvelles obligations dans leurs pratiques professionnelles, le Pôle énergie offre un service de conseil gratuit, personnalisé et indépendant. Il doit permettre aux professionnels du secteur d'appréhender et d'anticiper efficacement ces enjeux majeurs.

Exemples de points abordés lors de ces conseils :

- La basse consommation (BBC)
- La maison à énergie positive (BEPOS)
- La qualité environnementale du cadre bâti
- L'acquisition de nouvelles compétences
- Les systèmes constructifs et matériaux innovants
- Les méthodes de travail adaptées
- Les équipements techniques disponibles
- La nouvelle réglementation...

Le Pôle énergie anticipe les évolutions réglementaires et technologiques. La constitution de réseaux facilite alors l'échange de compétences et le partage d'expériences.

Le pôle énergie Franche-Comté permet également d'allier la théorie à la pratique en proposant et en organisant des visites de chantiers, des journées techniques de démonstration et des déplacements en groupe sur des salons professionnels.

## Le Pôle énergie Franche-Comté : une expertise technique

- Accompagnement dans l'adaptation aux pratiques BBC (étanchéité à l'air, traitement de ponts thermiques, isolation...).
- Soutien à des opérations « exemplaires ».
- Expertise technique pour l'optimisation de la qualité environnementale et/ou énergétique des projets de construction/rénovation.
- Aide à la certification ou labellisation de produits.

> **Notre conseiller est à votre écoute et vous reçoit sur rendez-vous au 03 84 22 95 28**  
[www.pole-energie-franche-comte.fr](http://www.pole-energie-franche-comte.fr)



# FORMER : accompagner et diffuser les savoirs et savoir-faire

## Un appui à la formation

- Valorisation des formations liées au bâtiment et à l'efficacité énergétique.
- Conseils techniques aux formateurs.
- Conseils personnalisés aux publics en orientation (lycéens, stagiaires, étudiants, personnes en recherche d'emploi, etc...).
- Appui à la création d'événements liés à la formation et l'emploi.
- Création de référentiels de formation pour la montée en compétences des professionnels et formateurs du bâtiment et de l'énergie.
- Organisation de chantiers école.
- Actions de formation ponctuelles pour répondre aux exigences réglementaires.
- Accompagnement à la mise en place et à l'animation de plateformes pédagogiques en Franche-Comté.



Pour réaliser des bâtiments performants, les professionnels doivent faire évoluer leurs pratiques. Ils doivent davantage travailler ensemble, et prendre en compte de manière plus systématique les contraintes des différents corps de métiers, pour arriver à une performance optimale du bâtiment construit ou rénové.

Aujourd'hui, le secteur de la formation manque cruellement d'outils opérationnels sur le sujet. C'est pourquoi le Pôle énergie Franche-Comté apporte un service d'ingénierie de formation, et travaille étroitement avec les organisations professionnelles et les organismes de formation. Ainsi de nouveaux référentiels sont créés et diffusés dans le domaine de la formation initiale et continue. Transmettre les bonnes pratiques à un public large est indispensable.

Le Pôle énergie organise aussi des formations innovantes à destination des enseignants et formateurs du bâtiment, pour leur transmettre une culture globale liée à l'efficacité énergétique.



# VALORISER : des outils d'information et d'échange au service des acteurs du bâtiment

Le Pôle énergie Franche-Comté met à disposition des outils qui permettent aux acteurs du bâtiment d'approfondir leurs connaissances et de faciliter le partage des savoirs dans un domaine qui évolue très vite !

- Un site Internet [www.pole-energie-franche-comte.fr](http://www.pole-energie-franche-comte.fr) est à votre service. Vous y trouverez un agenda des manifestations en région, des actualités, des offres d'emploi, des listes de professionnels, un catalogue de formations...

- Un centre de ressources techniques ouvert au public. Des ouvrages et revues spécialisés sont à consulter sur place, à emprunter gratuitement ou à réserver directement en ligne.



- Une veille quotidienne pour être à la pointe de l'innovation et des nouvelles technologies. La newsletter proposée par le Pôle énergie permet de se tenir informé de ces évolutions techniques et réglementaires. Inscription via le site Internet.

- Une valorisation des acteurs francs-comtois. Des listes de professionnels engagés dans la performance énergétique et environnementale sont mises à disposition.



- Des réseaux régionaux d'échange comme celui de Maîtrise de l'énergie (MDE) et des réseaux nationaux (Intercluster, BEEP, Effinergie...).

- Une matériauthèque pour présenter les innovations des fabricants et présenter des matériaux traditionnels et innovants.

- Des maquettes et objets de démonstration, à disposition sur demande.

> Contacter le Pôle énergie Franche-Comté au 03 84 22 95 25

[www.pole-energie-franche-comte.fr](http://www.pole-energie-franche-comte.fr)

## LE PÔLE ÉNERGIE FRANCHE-COMTÉ S'INSTALLE DANS SES NOUVEAUX LOCAUX À HÉRICOURT



La construction d'une « Maison à énergie positive » (BEPOS) va permettre aux acteurs du bâtiment d'accéder à une vitrine régionale en matière de maîtrise énergétique et de qualité environnementale.

À travers ses différentes missions, le Pôle énergie Franche-Comté saura utiliser ces composantes techniques innovantes pour proposer aux professionnels des modèles de proximité.

Les performances de cet équipement témoin seront constamment suivies et évaluées. Ce lieu de « démonstrations » en partenariat avec les professionnels permettra de visualiser et comprendre les solutions techniques réunies dans ce bâtiment « Exemple ». Un réel modèle « vivant » d'efficacité énergétique au service des professionnels, futurs professionnels et formateurs.

Le chantier de construction qui débute fin 2011 servira également de « chantier école ». Le suivi et les comptes-rendus des différentes étapes de la construction seront de réels supports pédagogiques (formation des métiers du bâtiment, visites de chantiers...).

✿ L'équipe du Pôle énergie Franche-Comté apportera son savoir-faire dans un espace dédié :

- Un espace de réunion et de conférence au service des échanges de compétences.

- Une salle d'exposition à destination du grand public, des scolaires, des professionnels et formateurs du bâtiment pour informer et promouvoir les techniques innovantes.

- Un centre de ressources référence qui sera un lieu d'information régional spécialisé (postes informatiques disponibles au public, lieu de consultation et d'échange, bibliothèque...).

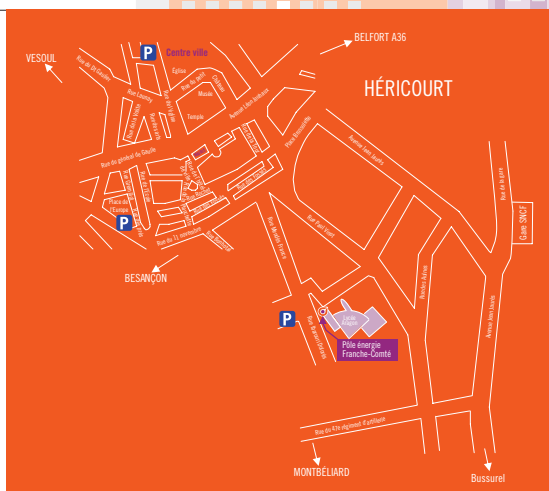
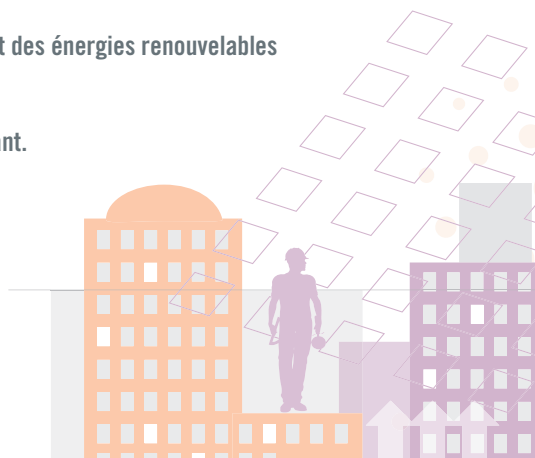
- Une matériauthèque au service de l'innovation.

# CONSEILLER... FORMER... VALORISER...

Améliorer l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables dans le bâtiment en Franche-Comté.

Un soutien régional gratuit, personnalisé et indépendant.

[www.pole-energie-franche-comte.fr](http://www.pole-energie-franche-comte.fr)



## Pôle énergie Franche-Comté

Lycée Louis Aragon - Rue Pierre Mendès France  
BP 83 - 70400 Héricourt

Tél. 03 84 22 95 25 - Fax 03 84 57 88 65

[pole-energie@pole-energie-franche-comte.fr](mailto:pole-energie@pole-energie-franche-comte.fr)

[www.pole-energie-franche-comte.fr](http://www.pole-energie-franche-comte.fr)